

Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire.

Association d'intérêt général (éligible au régime fiscal du mécénat – cf rescrit DGFIP du 08 avril 2015)

Agrément Jeunesse et Education Populaire n°59 JEP 1975.

« Le doute est un hommage rendu à l'espoir » Lautréamont (1846-1870)

Lille, le 31 mars 2017

Madame, Monsieur,

Centre d'accueil et de prévention, le CAFFES, anciennement ADFI Nord-Pas de Calais-Picardie, accompagne depuis 1975 les familles et sortants d'emprise sectaire, de quelque nature qu'elle soit.

Représentant de nombreuses victimes de ce phénomène, notre association joue pleinement son rôle en relayant au cours de chaque élection présidentielle, les préoccupations et les propositions de terrain qu'elle souhaite voir prises en compte par chacun des candidats.

Dans la campagne de cette année, la confusion est telle qu'il m'est difficile de m'adresser aux candidats.

Et ce n'est pas par manque de projets émergeant des diverses actions d'accompagnement et de prévention/sensibilisation menées par notre association au cours de l'année 2016 qui fut très dense, voir éprouvante.

Des actions qui trouvent écho auprès des familles (124 accompagnées en 2016) comme des acteurs de terrain qui nous sollicitent, toujours plus nombreux (33 interventions en 2016 contre 18 en 2015).

Dans le cadre de la prévention, nous avons créé il y a plusieurs années un outil informatique spécifique permettant de comprendre ce qu'est l'emprise sectaire, comment la détecter et comment accompagner les personnes et familles qui subissent les comportements, les pratiques et les faits dommageables de ce type d'emprise.

Un outil 100% « CAFFES » remis régulièrement à jour, que nous avons ensuite largement présenté aux pouvoirs politiques et publics mais pour lequel nous avons été guère ou peu entendus...

Pourquoi ce décalage entre les décideurs du monde politique, sensés prévoir et décider, et les professionnels de terrain chargés de mettre en œuvre leurs prévisions et décisions ?

Une situation contradictoire que nous mentionnons dans le rapport moral 2016 présenté aux adhérents lors de notre Assemblée Générale de ce samedi 1<sup>er</sup> février 2017 (et ce n'est pas un poisson d'avril ...).

Il faut vraiment avoir ce qu'on appelle la foi du charbonnier, c'est-à-dire cette sorte de conviction absolue et quelque peu naïve, pour notamment se convaincre de l'utilité de poursuivre, inlassablement, nos actions de prévention et d'accompagnement - avec des moyens humains et financiers limités-, pour ne pas céder au découragement.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez bien voulu porter à ce courrier et nous vous prions de croire à l'assurance de notre haute considération.

Pour le CAFFES, Charline Delporte, Présidente, Chevalier de la Légion d'Honneur

fartin left